



CONSEIL MUNICIPAL
CE 23 MARS 2015

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 23 mars 2015 à 19h30.

Présents : M. Gilbert Rivard Maire
M. Alain Letarte Conseiller no.1
M. Sylvain Audet Conseiller no.2 est arrivé à 19h40, juste avant la levée de la séance.
M. Richard Thiboutot Conseiller no.4
Mme Sylvie Lafortune Conseillère no.5
Mme Solange Gamache Conseillère no.6

Absent : M. Jean-Pierre Julien Conseiller no.3

Invité : M. Ghislain Bélanger, Legault, Savard, Bélanger

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 478-2015

Sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, appuyé par monsieur le conseiller Alain Letarte, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après.



**VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - Hôtel de Ville de Duparquet
Mardi le 23 mars 2015 à 19h30**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

4. PAROLE AU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les conseillers et conseillères de la Ville ont reçu copie de l'extrait des états financiers au 31 décembre 2014 et ont bénéficié de la présentation des résultats de la vérification par Monsieur Ghislain Bélanger de la firme Legault, Savard Bélanger.

Rés. 479-2015

Sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, appuyé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier du 31 décembre 2014 qui a été présenté et commenté par l'auditeur indépendant monsieur Ghislain Bélanger de la firme Legault, Savard, Bélanger & associés.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun commentaire.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Sylvain Audet, au siège no.2 est arrivé à 19h40 juste avant la levée de la séance.

Rés.480-2015

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h45.